

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA
www.au.int

P. O. Box 3243

Telephone : +251-115-517-700

Fax : +251-115-517-844

website :

**REMARQUES DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE AU
CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ À L'OCCASION DE LA COMMUNICATION
CONJOINTE AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES**

ADDIS ABÉBA, LE 9 JUILLET 2018

Je remercie le Président du Conseil de paix et de sécurité et les membres de cet organe pour l'opportunité qui m'est donnée, ainsi qu'au Secrétaire général, de nous adresser à vous. Nous avons, dans le cadre de la deuxième Conférence annuelle entre l'Union africaine et les Nations unies, tenue ce matin, longuement échangé sur différentes questions d'intérêt mutuel.

Cette communication conjointe marque une nouvelle étape dans la relation, déjà étroite, qui lie l'Union africaine et les Nations unies. Depuis sa prise de fonction, le Secrétaire général a fait montre d'un engagement particulier à cet égard. Je lui en suis très reconnaissant.

La signature, en avril de l'année dernière, d'un Cadre de coopération en matière de paix et de sécurité a clairement marqué un tournant. De nombreuses initiatives ont depuis été prises, qui ont permis d'imprimer une dynamique renforcée à notre partenariat. Qu'il suffise de citer ici la mise en place d'une équipe conjointe pour réfléchir sur la question du financement de l'AMISOM, la pratique de la publication de communiqués conjoints sur des questions d'intérêt mutuel ou la conduite de visites conjointes sur le terrain.

Toutes ces initiatives sont le reflet d'une réalité incontournable: la complexité des défis auxquels nous sommes confrontés est telle qu'aucune organisation ne peut, à elle seule, y faire face efficacement. La collaboration est un impératif.

Rien n'illustre mieux cet impératif que la question du maintien de la paix.

Les opérations de paix des Nations unies ont joué et continuent de jouer un rôle essentiel dans la stabilisation de zones en conflit. Leur action permet de jeter les bases d'une paix durable. Je voudrais ici réitérer notre profonde admiration aux personnels civils et en uniforme de ces opérations pour leur engagement et les sacrifices qu'ils consentent quotidiennement.

Dans le même temps, la nature des conflits et crises que connaît le continent a changé. L'émergence de groupes terroristes et criminels déterminés à saborder toute perspective de paix, l'absence, dans nombre de situations, d'une véritable paix à maintenir, et le caractère massif des atrocités commises contre les populations civiles ont mis en relief la nécessité d'approches beaucoup plus robustes qui vont bien au-delà des principes sur lesquels le maintien de la paix a traditionnellement reposé.

Tel est le contexte qui a présidé à l'implication de plus en plus en forte de l'Union africaine et de ses Mécanismes régionaux dans le déploiement et la conduite des opérations de soutien à la paix. De la Somalie au Sahel, en passant par le Bassin du Lac Tchad, les opérations menées par l'Union africaine et ses Mécanismes régionaux ont tendu à imposer la paix et à créer les conditions d'un déploiement éventuel d'opérations onusiennes.

Si ces opérations ont apporté contribution tangible à la quête de la paix, le problème de leur financement se pose avec acuité. L'Union africaine s'est engagée à faire davantage

à cet égard, mais cela n'absout en rien le Conseil de sécurité des Nations unies de la responsabilité principale qui est la sienne dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Je saisis cette occasion pour exprimer à nouveau la gratitude de l'Union africaine au Secrétaire général pour son engagement sans faille en vue du financement durable et prévisible des opérations africaines de soutien à la paix. Je forme l'espoir d'une avancée décisive sur cette question avant la fin de cette année.

La complémentarité entre l'Union africaine et les Nations unies s'observe sur bien d'autres aspects de la quête de la paix, qu'il s'agisse de la République démocratique du Congo, du Soudan du Sud, de la République centrafricaine, du Mali et du Sahel, de la Somalie et de Madagascar, pour ne citer que quelques exemples.

Je voudrais saisir cette occasion pour ajouter que le Sommet de l'Union africaine qui vient de se conclure à Nouakchott a adopté d'importantes décisions sur la question du Sahara occidental et le conflit en Lybie, ouvrant la voie à une coopération plus étroite sur ces deux dossiers.

D'évidence, des avancées importantes ont été accomplies par l'Union africaine et les Nations unies dans leur partenariat. Il n'en reste pas moins que nous pouvons et devons faire davantage, dans l'esprit du Cadre de coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité signé en avril 2017.

Nous devons appuyer plus fortement les efforts de paix, encourager ceux qui veulent sortir de la logique de confrontation pour ouvrir des perspectives plus prometteuses. Nous devons le faire, en ayant en vue l'objectif de faire taire les armes à l'horizon 2020.

Les évolutions en cours entre l'Érythrée et l'Éthiopie sont particulièrement encourageantes. De même, le processus engagé par les dirigeants de l'IGAD en vue de hâter le retour de la paix au Soudan du Sud semble prometteur, même si d'expérience, la vigilance doit être de mise.

La deuxième Conférence annuelle entre l'Union africaine et les Nations unies a permis de faire le point de nos efforts et de convenir des actions à entreprendre pour renforcer notre partenariat. Plusieurs pistes ont été explorées, y compris :

- a) La multiplication des visites conjointes entrepris par la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat des Nations unies;
- b) la systématisation des communiqués conjoints Union africaine-Nations unies sur les questions d'intérêt mutuel;
- c) le renforcement de la coordination opérationnelle entre Missions de l'UA sur le terrain et Missions onusiennes; et

d) la nomination, là où cela s'avère nécessaire, d'envoyés spéciaux conjoints.

En parallèle, il importe de renforcer la collaboration entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité des Nations unies. Je me réjouis à cet égard de la réunion à venir entre les deux Conseils à New York.

Je voudrais conclure en réaffirmant l'engagement de l'Union africaine à continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer encore davantage le partenariat avec les Nations unies.

Je vous remercie.